

pour toujours que cette vigne n'a pas été importée et qu'elle est vraiment indigène.

Au reste, on rencontre encore ça et là dans nos forêts, dans presque toutes les îles du pays, quelques vignes qui ont probablement échappé à la destruction de nos bois, conséquence inévitable du défrichement.

Si l'on avait connu dans ce temps-là ce que nous savons aujourd'hui relativement à la vigne, loin de la détruire, on l'aurait plutôt multipliée là où la nature l'avait prodiguée. En procédant à la reconstruction du vignoble de vignes sauvages on donnerait de la valeur à bien des îles, trop petites pour y établir des paroisses, et assez grandes pour constituer un revenu qui ne saurait être surpassé par aucune autre culture que ce soit.

On dit que des Allemands, ou peut-être des Français-Alsaciens, il y a de cela bien des années, auraient fait, paraît-il, du vin avec le raisin sauvage et que après avoir bu de ce vin, ils en auraient été malades.

Il est possible que la chose ait été dite dans ce temps-là, pour empêcher les Canadiens de se livrer à cette industrie. Aujourd'hui, leurs descendants, fidèles à la tradition, recommencent la même histoire, mais si nos ancêtres ont été un peu crédules à cette plaisanterie, qui renaît sans doute dans le même but, nous allons, nous, braver l'intimidation à laquelle nous pourrions peut-être attribuer la destruction en grand de la vigne sauvage parmi un grand nombre de cultivateurs.

Cependant voici ce qui pourrait arriver : un vin frais qui est à sa première fermentation, pourrait causer un dérangement d'intestins, si l'on faisait de ce vin un usage immodéré.

Il en est de même de tous les vins faits avec des fruits dans lesquels il y a beaucoup d'acide tartrique. Mais quand